

Subvention exceptionnelle au Besançon Basket Comté

M. LE MAIRE, Rapporteur : La rencontre de basket-ball BBC / LE MANS, initialement prévue à Besançon le 20 janvier 2001, devra être déplacée au Mans en raison de l'organisation au Palais des Sports, à cette même période, des Championnats du Monde de Hand-ball.

Les frais occasionnés par ce déplacement seront supportés en totalité par le Besançon Basket Comté. Aussi, les membres de la Commission des Sports, réunis le 12 décembre dernier, ont émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention destinée à ce club d'un montant de 18 000 F (2 744,08 €), lui permettant de faire face aux dépenses supplémentaires engagées.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et en cas d'accord, à prélever cette dépense sur l'imputation budgétaire 92.40.6574.95021. 20300, crédits ouverts par anticipation au projet du Budget Primitif 2001.

«M. NOT : Je me souviens, à un certain moment, m'être étonné du fait qu'on refusait une subvention à une association obligée de se déplacer à Pontarlier parce que le Palais des Sports n'était pas disponible. Alors je suis heureux de constater qu'on revient sur ce genre de décision et j'en remercie la commission.

M. LE MAIRE : C'est une proposition de la commission. Elle est suivie».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 23 janvier 2001.